



Bilan 2024 des mesures de promotion de la santé de la Commune de Bercher

Label « Commune en santé »

En tant qu'autorité et cadre de vie, la Commune peut influencer favorablement la santé de ses habitant-es, parfois sans s'en rendre compte. Avec le label « Commune en santé », les Communes inventorieront toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan et des éventuelles perspectives d'amélioration identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Pour obtenir le label, la Commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : Politique communale, Offres de loisirs, Famille et solidarité, Ecole, Santé au travail ainsi qu'Espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label est octroyé, gratuitement et pour cinq ans.

Etat des lieux des mesures de promotion de la santé développées ou soutenues par la Commune de Bercher

Dans le cadre de « Commune en santé », la Commune de Bercher présente 16 mesures illustrées dans les tableaux ci-dessous. Ces tableaux dressent l'inventaire des mesures de promotion de la santé existant dans les six domaines identifiés par le label.

Le présent bilan a été validé par Unisanté et le comité de labellisation, ainsi que par la Commune de Bercher :

Unisanté, Centre universitaire de
médecine générale et santé publique

Mme Stéphanie Pin
Cheffe du Département Promotion de la
santé et Préventions (DPSP)

Label Commune en santé

Mme Emmanuelle Garcia
Responsable du Secteur Interventions
Communautaires

Commune de Bercher



M. Ludovic Peguiron
Syndic
Mme Ludmilla Sapin
Secrétaire municipale

Bercher, le 2 octobre 2024



1. Politique communale

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la Commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la Commune. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Briève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Soutien aux associations sportives et culturelles villageoises	Plus de 40 ans (sociétés sportives) et depuis 2002 (associations culturelles et villageoises) But: encourager le plus grand nombre d'activités locales pour favoriser le lien social,	Choix clair de la Municipalité de soutenir les différentes associations du village en facilitant l'accès aux salles et soutenant financièrement selon leurs besoins. Exemples de sociétés et associations soutenues: pétanque, football, tennis, paysannes vaudoises, société de développement de Bercher, B'regreen, jardin participatif, tir, abbaye, groupe d'impro, fanfare, chorale, école de cirque, école de musique, société de jeunesse, Groupe des aînés	Environ 400-500 personnes en comptant l'entier des associations.	Permanente	Mise à disposition d'une salle omnisports ou d'autres locaux ainsi qu'un soutien financier aux sociétés. Les montants totaux s'élevaient à environ CHF 10'000 à CHF 15'000 (sans compter les locaux, les caves et par exemple la prise en charge de la facture électrique pour le football, etc.)	Gratuit ou cotisation annuelle selon l'activité	Municipal en charge des affaires culturelles, Gérard Bottini, gerard.bottini@bercher-vd.ch Greffé communale 021 887 73 23	Mesure validée



	intergénérationnel, et la pratique sportive.				<p>communaux. Le Municipal responsable des affaires culturelles participe à quasi toutes les AG. Tous les événements peuvent être annoncés dans le journal communal qui paraît 4x/an. La SDB et B~green bénéficient de conditions particulières en tant qu'organisateur de manifestation s à la place de la Municipalité telles salles toujours mises gratuitement à disposition, flyers, et leur livraison offertes, prise en charge de certaines factures, ...</p>			
<p>Soutien à la mobilité active et au développement durable</p>	<p>a) 2010 Lien avec la santé: Investir dans les énergies renouvelables permet d'améliorer la qualité de l'air, du sol, de l'eau, avec un</p>	<p>a) Un fonds qui permet aux habitants d'économiser sur des investissements durables a été mis en place, dont des vélos électriques avec un rabais de 20% (plafonné à CHF 500.-/pers) ou des changements de mode de chauffage, pose de panneaux photovoltaïques, isolation diverses, appareils ménagers économes. Le fonds est financé par une taxe sur l'électricité. Les soutiens sont divers mais principalement orientés en faveur des économies d'énergies (isolation, changement de type de chauffage ou de fenêtres, récupération d'eau, pose de panneaux photovoltaïques, ...) ou achats de vélos</p>	<p>a) Habitant.es de Bercher 2022 : 42 dossiers subventionnés (dont 11 vélos électriques) 2023 : 34 dossiers subventionnés</p>	<p>a) Permanent b) 5 à 6 activités par année</p>	<p>a) Disponibilité du fonds: env CHF 60'000.- par année b) Impression et distribution de tous-ménages, mise à disposition des salles et matériel à titre gracieux. Soutien depuis 2019 avec la 1ère action : pour la boîte à livres, un</p>	<p>a) Max. CHF 500.-/personne pour un vélo électrique ou selon le règlement pour les autres objets. b) La plupart des activités sont gratuites. L'action Ressourcerie rencontre un joli</p>	<p>Greffes communal Association B~Green</p>	<p>Mesure validée</p>





<p>Impact positif sur la santé.</p> <p>b) 2019</p> <p>Lien avec la santé : Préserver les ressources naturelles, afin de préserver un milieu naturel favorable à notre santé, et stimuler les activités en groupe, selon ses possibilités</p>	<p>électriques, changements d'appareils électroménagers pour de plus économes en énergie, ... https://www.bercher-vd.ch/N1645/objets-sубventionables-annexe.html</p> <p>b) Quelques habitantes et habitants se sont regroupés sous le nom de B~green pour mettre en place des activités ayant trait à la durabilité. C'est un groupe de bénévoles qui agit au travers des actions concrètes et durables ouvertes à tous : boîte à livres, Repair cafés, matinées coup de balai, soutien à un jardin urbain participatif, conférences, mise en place d'une ressourcerie au sein de la déchetterie, matinée permaculture, plantation d'une haie, visites de jardins du village, ... Le groupe est en quelque sorte le bras droit de la Municipalité dans les actions en matière de durabilité. En 2024, activités tournant autour du thème du gaspillage alimentaire (conférence, idée d'un repas Foodsave, ...). Le comité est sans rôle défini, fonctionnellement horizontal où chacun met l'énergie qu'il peut et se relaie selon ses possibilités pour les projets en cours. Le groupe se propose en soutien au démarrage de projets concrets (comme jardin participatif, prêt d'outils entre privés, ...), soit par de petits apports financiers, soit par des forces vives, ...</p>	<p>s, dont 3 vélos électriques)</p> <p>b) Ouvert à toute la population</p>	<p>endroit accessible à tous a été mis à disposition sur le domaine public. B~green encourage les gens à participer à diverses actions. La Municipalité a un poste au comité de l'association, ce qui permet un fonctionnement agile.</p>	<p>succès auprès des personnes de nationalités diverses. Quelques personnes un peu « marginales » fréquentent les lieux régulièrement. Certaines activités telles que Repair café, Coup de balai, Ressourcerie sont régulières, d'autres ponctuelles. Informations transmises par le journal (4x/an) et autres médias communaux. Selon l'activité, un flyer est distribué en tant que tout ménage officiel. Ou par mail selon le carnet d'adresses de B~green.</p>		
--	--	--	---	--	--	--



2. Offres de loisirs

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Offres de loisirs ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant-e-s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Briève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Passport vacances	1987 Proposer aux enfants étant à l'école obligatoire, des activités sportives, ludiques, créatives durant les vacances. Lien avec la promotion de la santé : l'activité	Des activités à la ferme, au zoo, escalade, acrobbranche, à cheval, créatives (poterie, etc.), pâtisserie, confiance en soi, émotions, et même des ateliers découvertes des métiers (infirmier/ère, hôpital St-Loup, Rega, etc. pour tous les âges de 5 à 16 ans. La Municipalité ne fait pas partie du comité d'organisation, qui est entièrement bénévole. Ce dernier coordonne toutes les activités. Il s'agit d'un travail important et il y a une recherche régulière de membres pouvant s'investir pour mettre sur pied le programme. La disponibilité des collations dépend de l'activité en question, et le comité de parents essaie tant que possible de rester attentif aux besoins nutritionnels des enfants. L'APEME organise aussi des conférences, bricolages et un centre aéré en	Écoliers du village et des alentours. Façon de procéder pérenne depuis de nombreuses années	Les 2 premières semaines de vacances de juillet et les 2 dernières semaines de vacances d'août	La commune soutient l'organisation en mettant à disposition les emplacements de jeu (terrain de foot, places de sport ou autres structures). La Commune met gracieusement à disposition la salle communale pour des activités de bricolage. Il y a une volonté municipale de soutenir un maximum le comité de parents. Aucune	Participation demandée. Le montant de la participation de la Commune dépend de l'activité en question. L'organisation des activités se faisant directement par les parents d'élèves, ces derniers sont sensibles aux volontés, goûts et	Association de Parents d'Elèves de la Menthue et environ (APEME) - Contact de la personne qui met en œuvre	Mesure validée

Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique



	<p>physique, mais aussi l'insertion sociale ont un impact avéré sur l'état de santé. Encourager la participation et les activités physiques et sociales dès le plus jeune âge à travers une mesure telle que le passeport vacances contribue à renforcer les facteurs de protection de la santé tout au long de la vie.</p>	<p>automne https://apeme.ch/activites/</p>	<p>/enfant du village)</p>	<p>discussion à ce jour n'a porté sur l'aide prévue pour les familles à petits budgets. (recommandation pour relabellisation)</p>	<p>besoins de leurs enfants. Les enfants reçoivent les informations via le cercle scolaire et les professeur.es.</p>	<p>presidence @apeme.ch Contact à la commune greffe communal 021 887 73 23</p>	
--	---	--	----------------------------	---	--	--	--





Un couvert en forêt pour favoriser le contact à la nature	a) 2018 pour tous b) dès 2022	a) et b) Une nouvelle structure en bois a été construite en 2018, au milieu de la forêt, accessible à pied et pouvant être louée. Y sont à disposition un foyer et une fontaine. Une construction de WC "nature" en bois local a été demandée et validée en 2024. b) Plus spécifiquement, le refuge est mis à disposition d'une classe de 3-4P pour l'école à la forêt 1 mardi par mois. L'enseignante a suivi une formation avec l'association Silviva, visant notamment à encourager le mouvement.	a) Accès libre b) 1 classe (20 élèves) par mois. Depuis quelques temps, il a été constaté que plusieurs enseignantes s'y rendent (au minimum 2 par mois).	a) Permanent b) classe 1x/mois	Nous venons d'avoir une demande pour des WC à copeaux pour lesquels un budget a été accepté par le CC (10'000.- en 2024)	Gratuit	a) Gréffe communal 021 887 73 23 b) Joëlle Jomini, enseignante	Mesure validée
Midnight Sports	2021	Ouverture des 2 salles de sport sous le coaching de jeunes. 25 soirées sont organisées par les jeunes coach.es. 2 salles de sport sont mises à disposition pour permettre aux jeunes d'organiser des soirées pour les 13-17 ans en motivant filles et garçons à participer. Un espace de liberté pour les jeunes, sans inscription préalable, sans aspect de performance, mais en favorisant le vivre ensemble. Les jeunes qui encadrent ces cours ont pour la plupart (juniors coachs) l'âge des participant.es. D'autres sont majeurs (seniors coachs). Les chefs de projet sont soit des étudiants en sport ou avec de très bonnes expériences pour ce type d'organisation.	En moyenne 40 jeunes de 13 à 17 ans du village et alentours. Les organisateurs essaient d'avoir la parité filles / garçons	1x/sem le samedi soir de septembre à mai	CHF 25'000.- à charge de la Commune de Bercher. Le Canton de Vaud subventionne 1/4 des coûts. L'association scolaire offre la location des salles (estimation coût : CHF 5000.-, montant non pris en compte par la Fondation IdéesSports).	Gratuité	Fondation IdéesSport - Irène Leuthold Stéphanie Chevalley 079 896 61 74, stephanie.chevalley@bercher-vid.ch	Mesure validée

Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique



unisanté
Centre universitaire de médecine générale
et santé publique - Université de Lausanne



<p>La Suisse bouge</p>	<p>2019 Lien PSP: Sensibiliser à l'activité physique et stimuler l'envie de bouger simplement, tout en favorisant la cohésion sociale. Manifestation organisée par la SDB</p>	<p>La Fondation IdéeSports organise des formations pour toutes et tous.</p> <p>Le "Duel Intercommunal Coop" est le plus grand programme national destiné à l'activité physique pour la population. Mis en place par l'Office Fédéral du Sport, la manifestation est maintenant coordonnée par Suisse.bouge. Dans ce cadre, la Commune de Bercher soutient l'objectif de donner du plaisir à pratiquer des activités sportives et à bouger régulièrement, sans pression ou performance.</p> <p>Sur un week-end des activités sportives diverses sont proposées gratuitement à tous sans esprit de compétition juste dans le but de bouger, de se rencontrer et de mettre en avant les sociétés locales. En 2024 : tir à l'arc, course, balade avec 1 chien, renforcement musculaire, agrès, tennis, gym douce pour aînés, zumba, petite marche gourmande, tennis de table, tour en vélo, capoeira,</p>	<p>150 à 200 personnes de tous âges</p>	<p>1x/an en mai</p>	<p>CHF 2000.- pour la Commune, des sponsors offrent boissons et encas ainsi que du matériel et un soutien publicitaire internet.</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Sandra Solenthaler SDB : Président Bertrand Galley 078 209 98 46 Greffe communal</p>	<p>Mesure validée</p>



3. Famille et solidarité

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Norm de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Politique seniors et soutien aux aînés	a) et b) 2022 c) 2021 et 2002 d) Plusieurs années	a) Groupe « Soleil d'automne » : A la suite du COVID, les 3 municipalités de Rueyres, Fey et Bercher ont soutenu la mise en place d'un nouveau comité pour le groupe aînés. Un repas a été proposé et offert à toute personne de plus de 65 ans en 2022. Suite à ce repas, un nouveau comité s'est formé, avec une petite dizaine de personnes venant des 3 villages. Depuis, le comité organise plusieurs activités durant l'année : courses en car, conférences, cours divers, rencontres, échanges d'idées, etc. Parfois, les membres du groupe donnent la conférence suite à des voyages personnels ou autre expérience de vie. b) Repas 65+ : Le plat principal se fait sous forme de service-buffet, donc liberté de faire remplir l'assiette à son goût. Le repas est concocté par	a) 45 à 50 par activité b) 110 personnes en 2022. 160 inscriptions en 2024 c) 60 personnes par été pour les visites canicule	a) 6-8x/an b) 1x / 2-3 ans c) 1 fois par an, et selon la mise en route du plan canicule d) 1 fois par an selon les anniversaires	a) Prêt de la salle communale. La Commune de Bercher s'efforce de faciliter le travail du comité des aînés en les soutenant par la mise en place des tables lors de manifestations par exemple. Elle joue également le rôle de facilitateur b) repas offert par les 3 communes de Rueyres, Fey et Bercher	a) Gratuit b) env 25 CHF par personne. Le comité a mis en place un système de croustille qui permet d'offrir certaines activités ou d'aider certaines personnes qui ont moins de possibilités financières.	a) Mme Danielle Akeret qui s'occupe du secrétariat et 6-8 personnes au comité de soleil d'automne c) Greffe communale 021 887 73 23 Le courrier d'invitation au	Mesure validée

Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique



<p>les commerçants de la place pour les soutenir indirectement. L'accent est mis sur la convivialité et le souhait de faire participer un maximum de personnes. En tant que bénévole, la Municipale a pu constater la présence de personnes isolées, probablement en raison de la gratuité. Les municipalités ne coordonnent pas l'organisation et sont là en soutien.</p> <p>c) Visite aux âgés : visite sociale et sanitaire d'environ 60 personnes lors de l'activation de plan canicule, faites par les municipaux et l'équipe de la voirie. Offre d'une bouteille d'eau si besoin. Visite sur place, sans téléphone préalable, auprès de toutes les personnes âgées; la bouteille d'eau est un prétexte pour entrer en communication et échanger.</p> <p>d) Cadeaux aux âgés : lorsqu'une personne fête ses 90 ans, une visite est organisée et un cadeau d'une valeur de CHF 500 est offert. Idem pour les personnes qui fêtent leur 100 ans : une visite est organisée avec un cadeau d'une valeur de CHF 1000. Le choix se fait selon les envies de la personne (restaurant, habillement, livres, magasin d'alimentation...). Nous avons accepté une demande de subventionner un court séjour pour permettre à une personne proche aidante de se reposer.</p>	<p>d) Dépend du nb d'anniversaire</p>	<p>c) Plan canicule: temps pour ces visites en heures (employés ou municipaux) et 1 bouteille d'eau</p> <p>d) Autres visites: 500.- pour le cadeau des 90 ans, par personne</p>	<p>repas est envoyé à tous et il existe du réseautage pour essayer de faire venir un maximum de personnes au repas.</p> <p>Auparavant, le groupe des aînés était lié à la Paroisse protestante, ce qui n'est plus le cas avec le nouveau comité, pouvant attirer un public plus nombreux.</p>	
---	---------------------------------------	---	---	--



Soutien à la société de développement et promotion du vivre ensemble						Mesure validée
a) La SDB est soutenue par la Municipalité depuis 2011 au minimum. Avant, il y avait une USLB (union locales de sociétés Bercher), avec des aides sous forme de mise à disposition de locaux ou d'aide pour des achats du type sonorisation de la grande salle b) depuis 2015	a) La Société de développement organise des moments de rencontres, tels que les anniversaires ronds (10, 20,...100) permettant aux diverses générations de se rencontrer autour d'un repas et des jeux, ponctuellement les Fenêtres de Noël, fête de la courge, après-midis jeux, Noël Ensemble, Fête du cervelas	a) Habitants du village b) Env. 100-120 invitations, et 30 à 40 participants	a) 5 à 6 activités par année 2024 (8 en 2024) b) 1x/an	a) Impression et distribution de tous-ménages, mise à disposition des salles, soutien financier si nécessaire. b) Repas offert soit par la SDB, soit par la Commune (si la SDB n'a pas le financement)	a) Cela dépend des activités, mais la SDB n'a pas pour but de gagner de l'argent, juste couvrir ses frais. Pour celles (la majorité des activités) qui se déroulent à la salle communale, elles sont accessibles aux PMR. Démarche participative: le comité est composé de 8 personnes qui proposent selon leur envie de nouvelles activités. La SDB dit aussi qu'elle est là en soutien pour d'autres organisations.	

Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique



	Lien avec la promotion de la santé: encourager la cohésion sociale entre différentes générations, etc.					b) 2022: présentation de danse inclusive. Les salles de gym sont accessibles donc la participation des PMR est possible pour une partie des activités, moyennant de petites adaptations.		



4. Ecole

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « École ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
Nom de la mesure	Année de mise en œuvre et but recherché	Breve description de la mesure	Nombre de personnes ou groupe de population atteints	Fréquence de la mesure	Soutien financier, matériel ou en personnel	Coûts de la mesure pour les bénéficiaires	Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)	Champ rempli par la coordination du label
Engagement d'un éducateur social (Association scolaire)	2023	Des difficultés ont été constatées dans le vivre ensemble à l'école mais aussi dans les contacts avec la population (place de jeux, utilisation des lieux publics, littering, ...). L'éducateur vient au contact des jeunes selon les demandes et les besoins. Il passe dans tous les établissements de l'Association scolaire.	Plus de 4000 élèves fréquentent les établissements scolaires de l'ASIRE (26 communes du Gros de Vaud)	Vient au minimum tous les 10 jours à Bercher	Engagement à un taux de 85% pour toute l'ASIRE. Participation financière au travers du coût à l'habitant. La mesure a été décidée par le Conseil Intercommunal qui regroupe les 26 communes (minimum 2 délégués par commune, 3 pour Bercher), et a ensuite été communiqué à travers le PV du CC, dans les CC de chaque commune et	Gratuit	ASIRE, Poliez-Pittet, 021 544 27 62 Greffe Bercher, 021 887 73 23	Mesure validée

Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique



Coup de balai annuel	Sensibilisation au vivre-ensemble et à un espace public bénéfique pour le bien-être de toutes et tous	L'association B~green a lancé cette action en 2020 avec la population puis a approché les enseignantes qui ont tout de suite été enthousiastes à participer. Entre 120 et 150 élèves de 1 à 6P participent à l'action en mars avec les enseignantes. Journée co-organisée entre les enseignantes, B~green et la Municipalité. Cela a remis en place un ramassage hebdomadaire des déchets dans la cour par les élèves. La participation active du groupe d'enseignantes motive beaucoup les élèves.	En principe toutes les classes du collège 1P à 6P participent (soit 6 ou 7 classes = env 120 à 150 élèves).	Une fois par année	à toutes les directions des écoles.	Les élèves reçoivent tous un flyer à amener à la maison / info dans le journal communal / recherche de bénévoles pour accompagner les groupes par B~green.	Enseignantes collèges Perrochon Association B~green Stéphanie Chevalley, 079 896 61 74	Mesure validée
----------------------	---	--	---	--------------------	-------------------------------------	--	--	----------------





5. Santé au travail

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Santé au travail ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employé-e-s ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
Nom de la mesure	Année de mise en œuvre et but recherché	Breve description de la mesure	Nombre de personnes ou groupe de population atteints	Fréquence de la mesure	Soutien financier, matériel ou en personnel	Coûts de la mesure pour les bénéficiaires	Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)	Champ rempli par la coordination du label
Projet d'intégration et de formation LIFT	2021 Promouvoir l'intégration sur le marché du travail pour toutes et tous, le gain d'expérience professionnelle et le contournement des conséquences possibles	Le projet LIFT est un programme de prévention des risques de non insertion professionnelle en fin de scolarité obligatoire. Il s'adresse aux élèves qui n'ont pas toutes les bonnes conditions de départ pour intégrer le monde du travail. Il est proposé aux écoles secondaires, sur l'ensemble de la Suisse. Démarrage en 2021 La Commune engage les jeunes 3 heures par semaine durant 3 mois selon les demandes de l'enseignant qui gère ce projet au sein de l'établissement scolaire de Bercher. Le jeune rejoint l'équipe de la voirie et participe aux tâches de façon active pendant ses heures de congé. Il touche une petite rémunération horaire. Cela dans le but de lui permettre de	A ce jour, 3 jeunes ont signé un contrat avec la Commune	Selon la demande	La petite rémunération et du temps consacré à l'engagement et aux diverses démarches	Gratuit	Greffe communal Marc Chablaix, enseignant, ainsi que l'établissement scolaire Bercher-plateau du Jorat Yvan Nicole, responsable de la voirie	Mesure validée



	du décrochage scolaire ou de l'isolement.	réaliser l'importance de la formation et https://jugendprojekt-lift.ch/							
Personne de confiance	2024	Après une pause, la personne de confiance étant peu sollicitée, la Municipalité s'engage à réintroduire cette mesure. Elle sera accompagnée d'une communication active auprès des employé.es de la commune, par exemple un mail ponctuel présentant cette possibilité, une présentation lors d'une séance, etc. L'idée consiste à faire vivre la mesure, optimisant les chances que les employé.es fassent appel à la personne de confiance.	Les employées et employés communaux qui en font la demande	Selon la demande	Soutien en personnel	Gratuit	Stéphanie Chevalley , Municipale, 021 887 73 23	Mesure validée	



6. Espaces publics

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Espaces publics ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours ballisés, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
Norm de la mesure	Année de mise en œuvre et but recherché	Brève description de la mesure	Nombre de personnes ou groupe de population atteints	Fréquence de la mesure	Soutien financier, matériel ou en personnel	Coûts de la mesure pour les bénéficiaires	Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)	Champ rempli par la coordination du label
Terrains de sport	Depuis 1957, mise à disposition de terrains pour le club de foot et les habitant.es. Encouragement de l'activité physique et du vivre ensemble.	Un terrain de football, un autre terrain au centre du village avec place de jeux ainsi qu'un terrain de handball/basketball sont accessibles à toutes et tous sur le territoire de la commune. Les terrains sont accessibles pour les habitant-es en tout temps. Il y a eu la mise en place de 3 grandes tables à picnic sur la place de fête du centre du village suite à une demande émanant du conseil des élèves. Dans une volonté de les inclure un maximum dans la politique du village, la Municipalité les a rencontrés, et ils leur ont proposé leur projet avec l'offre demandée à une entreprise de la région. Seul l'emplacement	Tous les habitant-es de la commune ainsi que les élèves durant la journée scolaire	Permanent	Soutien financier de la commune par les infrastructures Coûts des entretiens de la place de fête (tonte, ...), travaux selon les besoins pour le terrain de foot (éclairage, mise en conformité de la taille du terrain).	Infrastructures gratuites. Cotisation annuelle pour les clubs de sport selon la catégorie d'âge. Les habitants ont accès gratuitement aux différentes structures si elles ne sont pas occupées par le club qui est prioritaire.	Président du club de football: M. N. Dubuis 078 661 75 06 Greffé communale 021 887 73 23	Mesure validée



		prévu a été modifié afin d'installer les tables sur une parcelle appartenant à la Commune.				Zone place de fête au centre du village toujours accessible ou partiellement accessible si les classes l'utilise / terrain de foot selon agenda du championnat, mais il reste le terrain d'entraînement au cas où.		
Sentiers pédestres autour du village	a) 1950 b) 2021	a) Sentiers pédestres entretenus pour le plaisir de se balader dans nos forêts et en dehors de celles-ci, sur l'entier du territoire de la commune. En zone village, on trouve régulièrement des bancs. En forêt aussi, mais l'espacement est plus important et les chemins pas tous praticables pour les PMR. b) Une réfection d'un tronçon de route villageoise nous a amené à mettre en place un trottoir d'env. 800m pour la sécurisation des piétons. Il augmente la partie sécurisée de ce que nous appelons "le tour de Bercher" : 4km quasi à plat, accessible en chaise roulante, avec 8 bancs. L'allée des vénérables tilleuls est	a) et b) Habitant-e-s de la commune et personnes de passage	a) et b) Permanent	a) et b) Entretien des chemins	a) gratuité b) Accessible aux personnes à mobilité réduite et en chaise roulante.	Greffe communale 021 887 73 23	Mesure validée



<p>Place de jeux et médiation pour favoriser le vivre-ensemble</p>	<p>a) 2012, aménagement d'une place de jeux sécurisée</p> <p>a bis) 2021</p> <p>b) 2022</p> <p>Lien promotion de la santé et prévention: améliorer la cohésion sociale, le contact intergénérationnel et les possibilités</p>	<p>ombragée. Les 7 fontaines le long du parcours sont malheureusement approvisionnées par des sources non potables, mais elles sont alimentées 365 jours /365 à l'exception de 2 qui souffrent parfois d'étiage.</p> <p>a) Mise en place d'une place de jeux sécurisée (balançoire, toboggan) avec fontaine à eau et toilettes publiques (pas ouvertes en tout temps).</p> <p>A bis) 3 tables de pic-nic ont été installées sur la place de fêtes vis-à-vis du collège pour permettre aux élèves de faire une pause extra-muros sans déranger le voisinage de la place de jeux, suite à un constat de tensions récurrentes au niveau du voisinage (i.e. bruit).</p> <p>b) Une surveillante a été engagée (rémunérée à 50% par la Commune et 50% par l'ASIRE) pour apporter un peu de paix dans les relations de voisinage; elle consacre une demi-journée à Bercher, et se charge de la surveillance de la place de jeux, l'utilisation adéquate des installations et s'occupe de démarche de médiation afin d'éviter les conflits avec le voisinage. La surveillante a toute la liberté de proposer des pistes d'amélioration de l'espace public (ex. pousser au décloisonnement et à</p>	<p>Enfants de la commune et tout public</p>	<p>Permanent</p>	<p>de favoriser la mobilité des piétons auprès de la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes) qui a adapté ses techniques de travail, offrant ainsi une meilleure sécurité pour les usagers.</p> <p>La place de jeux appartient à la commune, qui s'en occupe.</p> <p>Il y a des contrôles réguliers au niveau sécurité. Parfois ce sont aussi les utilisateurs qui nous informent de la survenue d'un problème</p>	<p>Gratuite</p> <p>Pas de démarches en amont pour cette place qui est là depuis de nombreuses années. Il y a surtout beaucoup de discussions avec quelques habitants des alentours de la place de jeux. La commune rencontre régulièrement les voisins pour harmoniser et équilibrer</p>	<p>Greffe communale 021 887 73 23</p>	<p>Mesure validée</p>
---	---	--	---	------------------	---	--	---	------------------------------



	d'activité physique, favoriser la cohabitation.	l'utilisation de la place de jeux par des enfants considérés comme vulnérables (femmes, minorités, en situation de handicap, etc.)				l'utilisation des lieux La place est accessible aux PMR mais il est nécessaire de traverser un petit terrain herbeux; cela a été fait dans ce sens afin d'éloigner la place de jeu de la route afin de sécuriser les aller-retours des enfants.		
Défibrillateur à portée de toutes et tous 24h/24	a) 2020 b) 2021 c) 2024 Lien avec la promotion de la santé, exemple: sensibiliser et former la populations aux gestes de premiers secours et	a) Pose d'un défibrillateur au centre du village. b) Formation de quelques personnes volontaires (population) à son utilisation et amenées à rejoindre le réseau des First Responders. La séance est prévue pour rappeler l'emplacement du défibrillateur et les bases des 1ers secours avec le massage cardiaque. Des cours ont été proposés gracieusement pour une formation de First Responders (4 personnes) pour la mise en route rapide d'un massage cardiaque. c) En 2024, la commune proposera une 2e séance publique pour toutes et tous avec possibilité de s'exercer au massage cardiaque.	a) b) c) Commune et environs.	a) permanent b) pas répété par manque de motivation des participants à faire partie du groupe de First Responders	a) L'installation du défibrillateur s'élevait environ à CHF 4000.-. b) La formation First Responders était d'environ CHF 170.- / personne. c) La séance de 2024 coûte CHF 450.-	a) b) c) L'appareil est accessible par tous en tout temps. c) La mesure sera annoncée par le journal communal et les réseaux sociaux communaux.	Greffe communal 021 887 73 23 Formation et séance de rappel donnée par Mme Divorne de Cardioréa	Mesure validée



	aux massages cardiaques.			c) reste à définir					



En un graphique, voici le bilan des actions existantes à Bercher



Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique



Promotion Santé
Suisse

unisanté
Centre universitaire de médecine générale
et santé publique - Louvain-la-Neuve



Les pages qui suivent synthétisent les points forts et les perspectives d'amélioration, basées sur votre bilan.

Points forts

Médiation dans l'espace public	L'engagement d'une surveillante de l'espace public pour assurer une médiation, la doter d'une force de proposition, constitue une plus-value pour les populations fréquentant les zones concernées. Elle peut amener des éléments de pacification de l'espace public et améliorer son accessibilité, et par là les bienfaits pour la santé, pour le plus grand nombre. Il en résulte également une possibilité de contact intergénérationnel dans les espaces, de même que la mise en place de mesures correspondant aux besoins des différents publics-cible.
Soutien aux aîné.es	Plusieurs initiatives se distinguent pour le domaine du soutien aux seniors, notamment le financement du congé d'une proche-aidante, dans le cadre des cadeaux aux aîné.es. Cette mesure, qui répondait à la demande spécifique d'un.e bénéficiaire, pourrait être étendue ou proposée à d'autres proches-aidants. De même, la participation des municipales et municipaux à plusieurs actions directement auprès de la population, par exemple le porte-à-porte en cas de canicule, permet un contact suivi avec la population, et une observation plus précise des besoins.
Soutien de l'activité physique Midnight Sports	Cette mesure, menée par les jeunes pour les jeunes, constitue une facilitation de l'accès à l'activité physique pour le plus grand nombre de jeunes, sans aspect de performance. Elle favorise le mouvement et le vivre-ensemble, tout en veillant à inclure filles et garçons. L'accessibilité à d'autres publics, par exemple des jeunes en surpoids et à mobilité réduite, pourrait être approfondie.
Infrastructure évolutive	La construction de toilettes publiques à côté de l'abri en forêt, c'est-à-dire l'investissement dans une infrastructure évolutive, tenant compte des besoins effectifs de la population, constitue un atout. En disposant de ce type d'infrastructure, les





	habitantes et habitants, notamment les seniors, les familles et enfants, seront plus susceptibles de fréquenter les lieux, donc de rester en mouvement et en contact avec le tissu social, contribuant à l'amélioration de la santé.

Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique



unisanté
Centre universitaire de médecine générale
et santé publique - Université de Genève



Perspectives d'amélioration : pistes d'actions par domaine

<p>Politique communale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour asseoir les actions existantes de la commune en matière de climat et de durabilité, actuellement réparties en actions de terrain indépendantes, le développement d'un document-cadre pourrait être profitable. • Dans le cadre de ses actions de durabilité, la commune s'appuie sur l'association B Green, dirigée par des bénévoles. Un appui plus approfondi à cette structure pourrait être envisagé, pour pérenniser les actions.
<p>Offres de loisirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Passeport vacances : les enfants peuvent être une force de proposition dans les activités qu'ils ou ils souhaitent pratiquer. Favoriser la prise en compte de leur point de vue dans les activités • Poursuivre l'encouragement des activités ouvertes à toutes et tous, en termes d'accessibilité ou de variété (pour les enfants, les familles défavorisées, les personnes en surpoids ou en situation de handicap, ...),
<p>Famille et solidarité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • De manière générale, les processus de consultation de la population mériteraient d'être étendus. Il peut s'agir d'initiatives très simples, telle une boîte à idées lors d'un apéritif, pour mieux cerner les besoins de la population. Un exemple parlant : le repas seniors, au cours duquel, en tant que bénévole, la Municipale a pu constater la présence de personnes habituellement isolées, probablement en raison de la gratuité de la prestation. Le fait de s'enquérir des obstacles à la participation sociale directement auprès des personnes concernées peut permettre une meilleure intégration sociale, favorisant la santé mentale et physique de toutes les couches de la population • Renforcer les mesures prenant en compte les phases de vie spécifiques suivantes : 1000 premiers jours de vie et parentalité, adolescence, passage à la retraite. • Groupe aînés et repas 65+ : envisager un sondage, en veillant à intégrer les personnes d'ordinaire peu présentes à ce type d'événement (présence exceptionnelle au repas constatée par la Municipale). Le public-cible souhaiterait-il une plus grande fréquence de ce type d'événements et sous quelle forme? Envisager un appui financier plus important aux personnes, si le sondage suggère que ce facteur empêche la participation de certaines personnes d'ordinaire. Veiller à ce que le repas propose une alimentation saine et équilibrée, avec, par exemple, une sensibilisation à cette question.



	<ul style="list-style-type: none">• Visite aux aînés dans le cadre du plan canicule : envisager une collaboration avec Pro Senectute/Service social/CMS pour cibler les plus vulnérables
Ecole	<ul style="list-style-type: none">• Un appui plus systématique et étendu à « l'école en forêt » pourrait être bénéfique, en coordination avec l'unité PSPS (Promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire) par exemple en soutenant des activités pérennes• De même, le soutien à un concept global de meilleure alimentation à la récréation pourrait être envisagé, en collaboration avec les unités PSPS
Santé au travail	<ul style="list-style-type: none">• S'assurer de la bonne communication de la mesure « Personne de confiance »• A terme, d'autres mesures de type « augmentation de l'employabilité » des jeunes en rupture par exemple, à travers une évaluation et un renforcement du dispositif Lift (places plus nombreuses proposées à la commune). Le passage à l'emploi constitue une transition de vie cruciale, qui peut fragiliser
Espaces publics	<ul style="list-style-type: none">• Sentiers pédestres : encourager leur fréquentation tout au long de l'année. Disposer de tels espaces sur le territoire de la commune est un élément positif. Le fait d'encourager des activités régulières en ces lieux, de « faire vivre » les lieux, favorise le mouvement et la cohésion sociale, avec un impact en matière de promotion de la santé et prévention. Des liens avec les autres activités et associations existant dans la commune peuvent être envisagés pour ancrer ces réflexes.• Défibrillateurs : la mesure pourrait être développée à l'avenir dans l'optique de formation de « Public Responders », à savoir des habitants formés pour être capables de dispenser les premières mesures de réanimation et de défibrillation précoces en attendant l'arrivée des secours professionnels. Aussi, il serait intéressant de proposer cette formation régulièrement, car la capacité à réanimer et à apporter les premiers secours dépend de la régularité des formations.



Perspectives d'amélioration : pistes d'actions transversales

Disposant de plusieurs mesures phare, dont la présence d'une médiatrice dans l'espace public, l'initiative « Midnight sports » pour les jeunes ou encore des initiatives ponctuelles telles que le financement du congé d'une proche-aidante, la Commune de Bercher pourrait approfondir son action en développant de nouvelles mesures dans les axes les moins dotés, principalement le domaine « Ecole » et « Santé au travail ». Par ailleurs, certaines thématiques pourraient être renforcées de manière transversale dans les différents domaines avec, en priorité, des actions visant à ancrer la « santé dans toutes les politiques », des démarches participatives pour répondre aux besoins de la population de manière plus ciblée, ou encore une attention portée aux publics plus éloignés des prestations de promotion de la santé :

- Créer un groupe de travail intersectoriel et permanent dédié à la promotion de la santé ou intégrer cette thématique à un groupe existant au sein de la commune. Il peut aussi s'agir d'une personne déléguée à la santé, qui réunit, selon les thèmes et projets, les parties prenantes concernées. S'inspirer d'expériences d'autres communes. Ce groupe ou cette personne peut être moteur dans la mise en œuvre des objectifs cités dans les points suivants
- La participation communautaire est au cœur de la promotion de la santé. Le fait de consulter directement les publics-cibles visés par les différentes mesures donne à la population une meilleure maîtrise des décisions qui influencent leur santé. Ces démarches permettent aussi de mieux cerner les besoins effectifs de la population, d'y répondre de manière plus efficace, tout en renforçant la cohésion sociale.
- Inégalités sociales de santé : selon Promotion santé suisse, le principe de « l'universalisme proportionné » veut que les mesures de promotion de la santé s'adressent à l'ensemble de la population, mais que leur intensité soit adaptée au degré de désavantage des différents groupes d'individus. Ainsi, dans les actions visant la population dans son ensemble sur le territoire communal, il s'agit de prêter attention aux populations plus éloignées de la participation, socialement isolées, précarisées, en situation de mobilité réduite et de handicap, etc. Le but : étendre les offres de promotion de la santé aux groupes pour lesquels l'accès à ces offres est souvent limité.
- Le développement des axes tabac, alcool et autres comportements à risque, par exemple dans les domaines de promotion de la santé au travail. La commune peut par exemple développer des espaces de jeux sans fumée, avec une signalétique adaptée.
- Renforcer les mesures de santé au travail, notamment en ancrant le rôle de la personne de confiance
- Collaborer de manière plus étroite avec les actrices et acteurs scolaires, notamment l'unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS), pour mieux définir les actions de promotion de la santé pertinentes au cours des années à venir, dès le plus jeune âge



Unisanté : conseil et accompagnement pour la promotion de la santé et la prévention dans les communes vaudoises

Afin de poursuivre la mise en œuvre des mesures de promotion de la santé et de prévention, en améliorant les mesures existantes ou via de nouvelles interventions, Unisanté se tient à disposition pour un soutien, une expertise et un accompagnement dans vos projets existants ou à venir, et pour faire le lien avec d'autres experts de la promotion de la santé et la prévention. Pour plus d'informations, Unité Interventions Communautaires : communes@unisante.ch

Le site internet du label « Commune en santé » (<https://labelcommunesante.ch>) constitue une source d'inspiration.

Le site internet du projet « Environnements favorables à la santé » (www.environnements-sante.ch) contient un répertoire de mesures en ligne, lequel détaille une cinquantaine de mesures structurales rédigées par Unisanté, en collaboration avec la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, et avec le soutien d'une trentaine d'experts de différents domaines.

Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique